

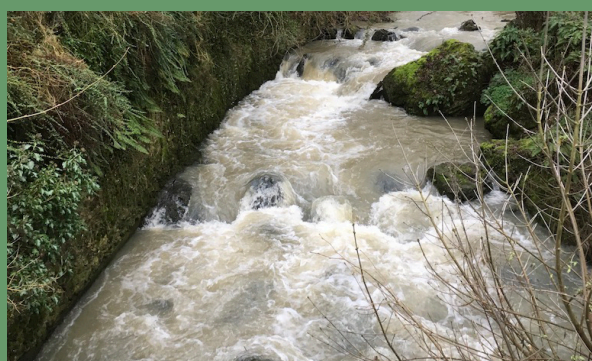
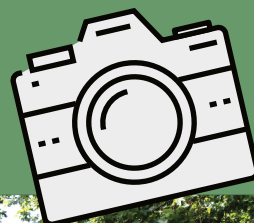
À LA DÉCOUVERTE DES RICHESSES DU
FUTUR PARC NATUREL RÉGIONAL BRIE
2 MORIN



RALLYE DÉCOUVERTE

Édition
2024

5 circuits: 2 à pied (environ 4 kms)
2 à vélo (environ 20 kms)
1 en voiture



Autour de l'eau

Dans la vallée du Grand Morin de
Coulommiers à Meilleray

À partir du samedi 20 Juillet 2024

Bulletin d'inscription disponible auprès des Offices de tourisme de
Coulommiers, Crécy-la-Chapelle, La Ferté-Gaucher, La Ferté-sous-
Jouarre, Jouarre et Rebais

Ou sur demande à : apb2m77@gmail.com



LA BRETONNIERE
EXPLOITATION AGRICOLE



Commune de
Choisy-en-Brie



Les Amis des
monuments et sites
de Seine-et-Marne



Estampille
céramique

Commune de Saint-
Rémy-de-la-Vanne



Plaquette
éditée
avec le
soutien du



BRIE PICARDIE

MUSÉE DE LA
SEINE-ET-MARNE
L'HOMME ET SON TERRITOIRE

RÈGLEMENT DU RALLYE 2024

Article 1 : L'association des Amis du Parc Naturel Régional Brie et Deux Morin organise une série de **rallyes de découverte du territoire du futur Parc Naturel Régional Brie et deux Morin.**

Article 2 : Pour faciliter l'organisation des rallyes, le territoire a été divisé en 4 zones, deux au sud et deux au Nord du Grand Morin. **La première édition de 2024 aura lieu dans la zone sud-est entre Coulommiers et Meilleray .**

Article 3 : Plusieurs thèmes seront proposés au fil des éditions. **L'édition du rallye-découverte 2024 aura l'eau pour thématique.**

Article 4 : Les participants pourront opter pour le **circuit ou les circuits de leur choix** parmi plusieurs circuits pédestre, cyclable et automobile.

Article 5 : Ces rallyes sont ouverts à tous. **L'inscription est prise à titre individuel ou par équipe** (un adulte seul ou un groupe avec au minimum un adulte) moyennant une **participation financière de 3 euros en espèces** (individu ou équipe).

Article 6 : **Les bulletins d'inscription** seront disponibles environ 1 mois avant le lancement du premier rallye :

sur demande à apb2m77@gmail.com. et dans les Offices de Tourisme suivants : Coulommiers, Crécy-la-Chapelle, La Ferté-Gaucher, La Ferté-sous-Jouarre, Jouarre et Rebais.

Les candidats (individuel ou en équipes) transmettront leur demande de participation en indiquant le nom de l'adulte référent de l'équipe, sa commune de résidence, le circuit choisi, les noms et âges des membres de son équipe.

- soit par e-mail à l'adresse : apb2m77@gmail.com
- soit en la déposant aux Offices du Tourisme de La Ferté-Gaucher ou de Rebais.

Article 7 : Chaque candidat ou équipe inscrite, se verra remettre **un guide du participant** lui permettant de repérer à partir d'indices (définitions, énigmes et photos), les points d'intérêts qui seront à découvrir et à photographier. Les clichés représenteront des éléments liés à l'eau : rivières, étangs, fontaines, sources, puits, lavoirs, ponts, moulins etc... sans personnage. Les photos pourront être en couleur, en sépia ou en noir et blanc, sans retouche ni photomontage.

Article 8 : **Les candidats retireront leur guide du participant aux dates suivantes :**

- pour les **circuits à pied** ou **à vélo** :
- 20 juillet : de 10 h à 16 h au parking des Tanneries du parc des Capucins, à Coulommiers
- 21 juillet : de 10 h à 16 h au parking des Grenouilles à La Ferté-Gaucher

- pour le **circuit voiture** :

- 24 août de 10 h à 16 h au plan d'eau de Saint-Rémy-la-Vanne

Article 9 : Les candidats ou équipes participantes **devront faire parvenir les réponses au plus tard dans les 15 jours suivant le début de chacun des circuits** sous les formes suivantes : photos légendées avec le lieu, la référence de la photo (se reporter au guide du participant), le nom, le prénom, le numéro de téléphone et l'adresse mail du représentant de l'équipe

- Soit au **format jpeg** à adresser à : apb2m77@gmail.com
- Soit au **format papier** à déposer aux Offices de Tourisme de La Ferté-Gaucher ou de Rebais
- **Article 10 :** **Un jury** composé de personnalités du territoire et de membres de « L'Association des amis du PNR de la Brie et 2 Morin » **primera les 3 premiers candidats ou équipes ayant remis toutes les photos répondant aux questions du circuit choisi**, qui recevront **un lot surprise.**
- **Article 11 :** **Les photos** captées lors des rallyes **pourront être utilisées par tous moyens et supports utiles par l'association organisatrice.**

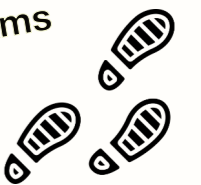
Cinq circuits :
2 à pied, 2 à vélo, 1 en voiture

Boucle 1 :
environ 20 kms
Coulommiers, Aulnoy,
Boissy-le-Châtel, Chailly-en-
Brie, Coulommiers

Boucle 2 : environ 20 kms
La Ferté-Gaucher, Saint-
Martin-des-Champs,
Jouy-sur-Morin, La
Ferté-Gaucher

• Tour de Coulommiers :
environ 4 kms

• Tour de La-Ferté-Gaucher :
environ 4 kms



Parcours :

Amillis
Chauffry
Choisy-en-Brie
Lescherolles
Leudon
Marolles-en-Brie
Meilleray



Circuits du rallye-découverte dans le périmètre du projet de Parc Naturel régional

Brie 2 Morin

Les circuits du rallye découverte 2024 se déroulent dans les communes incluses dans le contour marqué en rouge



Créés à partir de 1967, les 58 Parcs Naturels Régionaux (PNR) de France, couvrent près de 18 % du territoire et rassemblent 4,4 millions d'habitants pour 4900 communes et 16 Régions.

Qu'est-ce qu'un parc Naturel Régional ?

C'est un espace rural à la richesse naturelle et aux patrimoines remarquables, qui ne constitue pas une «réserve» mais au contraire «un territoire de vie», créateur d'une véritable dynamique et d'identité locale. Il a pour vocation de favoriser un développement économique et social créateur d'emplois locaux, tout en valorisant le patrimoine naturel et culturel et en préservant les paysages.

Un 5ème Parc Naturel Régional en Île-de-France

L'Île-de-France dispose actuellement de 4 PNR, mais aucun dans l'est francilien. Il est donc important que notre territoire bénéficie de cette reconnaissance qui lui offrira de nouvelles opportunités pour valoriser ses atouts au service de ses habitants.

Une étape importante a été franchie en 2020 avec un avis d'opportunité favorable qui constitue l'armature de la feuille de route pour la poursuite du projet en vue du classement.

Vous êtes acteur du projet

La conduite de cette démarche repose sur une volonté locale et l'élaboration d'un projet fédérateur entre tous les acteurs (élu, acteurs économiques et sociaux, associations, citoyens...) auquel vous pouvez participer dès aujourd'hui.

La création du PNR Brie et Deux Morin constitue une opportunité unique à saisir pour que, selon la devise de la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux de France, **une autre vie s'invente ici**.